

Rapport de mission d'audit

Institut national des sciences et industries du vivant et de
l'environnement (AgroParisTech)
AgroParisTech

Composition de l'équipe d'audit

Xavier KLEBER (Membre de la CTI, Rapporteur principal)
Louis-Joseph BROSSOLLET (Expert)
Barry O'CONNOR (Expert international)
Caroline TOME MANEKE (Experte élève)

Dossier présenté en séance plénière du 11 Février 2025

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement
(AgroParisTech)
Acronyme : AgroParisTech
Académie : Versailles
Site (1) : Palaiseau(siège)
Réseau, groupe : ParisTech

Campagne d'accréditation de la CTI : 2024 - 2025

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	Formation initiale sous statut d'apprenti	Palaiseau
PE (Périodique, renouvellement d'accréditation)	Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)	Formation initiale sous statut d'étudiant	Palaiseau
L'école ne propose pas de cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandé

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI:
[www.cti-commission.fr / espace accréditations](http://www.cti-commission.fr / espace%20accr%C3%A9ditations)

Le rapport d'auto-évaluation était bien construit et assez complet. La mission a été très bien organisée par l'école et les échanges ont été très constructifs dans un climat très cordial. L'accueil a été excellent. L'école a également été très réactive aux quelques demandes formulées par l'équipe lors du processus d'audit.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

AgroParisTech est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, qui est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA). Avec un effectif d'environ 3 000 étudiants, dont 350 doctorants, AgroParisTech est réparti sur huit campus en France (Palaiseau, Nancy, Reims, Montpellier, Orléans, Kourou, Clermont-Ferrand et la Ferme de Grignon). Son site principal, le campus Agro Paris-Saclay, a été inauguré au printemps 2022 à Palaiseau suite au regroupement de ses 4 sites franciliens historiques.

Le directeur général d'AgroParisTech est nommé par décret pour une durée de cinq ans. Il est assisté par deux adjoints : un profil administratif en charge du développement et des relations institutionnelles et un professeur chargé des affaires académiques. Cette gouvernance s'appuie sur quatre conseils statutaires : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil Scientifique (CS), le Conseil des Enseignants (CE) et le Conseil de l'Enseignement et de la Vie Étudiante (CEVE).

AgroParisTech est tutelle de 24 unités de recherche, dont 23 sont des unités mixtes de recherche (UMR) dont l'ensemble est évalué par le HCERES.

Formations

L'effectif en première année d'école est de 347 étudiants en voie FISE et 56 apprentis en voie FISA. Depuis 2018, l'école a diplômé 4 ingénieurs via la VAE. L'école dispose de 8 campus répartis en France et en outre-mer. La première année de la formation est dédiée à l'acquisition d'un socle commun de connaissances fondamentales pour les ingénieurs et se déroule à Palaiseau. La deuxième année offre aux étudiants la possibilité de se spécialiser dans l'un des quatre domaines proposés et se déroule soit à Palaiseau (85 %), soit à Nancy (15%). Enfin, en troisième année les étudiants peuvent choisir soit une 'dominante' parmi les 21 disponibles sur les différents campus de l'école (15 à Palaiseau 3 à Nancy, 2 à Montpellier et 1 à Orléans), soit un parcours Master M2 parmi les 51 proposés également sur plusieurs sites, soit une formation M2 équivalente validée par l'école.

Le CFA est une association, qui dispose donc d'une personnalité morale, liée à l'école par une convention.

Les césures sont nombreuses puisque 63% des étudiants de 2ème année font la demande, majoritairement sous la forme césure stage (75%).

Moyens mis en œuvre

AgroParisTech compte 855 agents, dont 29 % de cadres scientifiques et 71 % de personnels administratifs et techniques. Sur ces 29 % de cadres scientifiques, 218 sont des enseignants-chercheurs ou agrégés et 30 sont chercheurs, IPEF ou autres.

Le taux d'encadrement est bon avec en moyenne 1 enseignant permanent pour 12 apprenants. La répartition de ces enseignants permanents sur l'ensemble des campus est assez homogène (entre 10 et 12) sauf sur le campus de Nancy où le taux est de 21 (7 enseignants permanents pour 148 étudiants).

Le taux de poursuite en thèse à l'issue du cursus ingénieur est notable avec 14 % en 2023.

Hors ferme expérimentale de Grignon, AgroParisTech dispose d'une surface totale au plancher de 95 940 m2 répartis sur ses différents campus. Le site de Palaiseau représente à lui seul les deux tiers de cette surface. Tout campus confondus, les locaux sont principalement dédiés à la recherche (38,4 %), à l'enseignement (21,9 %) et au logement des étudiants (13,2 %).

Les répartitions en m2 par apprenant sur les campus de Palaiseau, Nancy, Montpellier, Orléans et Clermont-Ferrand sont respectivement de 10.5, 17, 9, 32 et 23.

Les locaux d'enseignement d'AgroParisTech sont récents, modernes et fonctionnels, comprenant une bibliothèque, des amphithéâtres, des salles de travaux dirigés, des salles informatiques et des salles de travaux pratiques. Sur le site de Palaiseau, deux bâtiments de cinq étages sont dédiés aux salles de TD et un autre aux salles de TP.

Evolution de l'institution

L'école a été fortement impactée par le regroupement de ses 4 sites franciliens sur un seul et unique site, celui de Palaiseau. La grande majorité des équipes a été sollicitée durant cette période pour le déménagement et l'emménagement sur le site de Palaiseau.

L'école est également en cours de modification de sa maquette pédagogique. Celle-ci devrait être mise en place en septembre 2026 pour la voie FISE comme pour la voie FISA.

III. Suivi des recommandations précédentes

Avis	Recommandation	Statut
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Développer et formaliser la démarche qualité pour l'amélioration continue.	En cours
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Poursuivre la démarche compétences pour la rendre opérationnelle y compris la politique d'évaluation ; actualiser la fiche RNCP.	En cours
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Structurer le dialogue avec les professionnels à l'échelle de l'établissement et non seulement au niveau de la scolarité.	En cours
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Poursuivre l'observation de l'emploi et des carrières et mettre en place des rétroactions sur le programme de formation en 3ème année.	Réalisée
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Augmenter le pourcentage d'enseignements dédiés aux sciences humaines et sociales (qui doivent représenter un pourcentage significatif de la formation).	Réalisée
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Poursuivre le développement des périodes à l'international dans le cycle ingénieur et des mobilités entrantes.	En cours
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Analyser les attentes et les impacts de la césure sur les étudiants et les diplômés.	Réalisée

Avis	Recommandation	Statut
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	Veiller à différencier la formation menant au diplôme d'ingénieur de celle de menant au diplôme de master à travers la communication et à la lisibilité de la semestrialisation.	Réalisée
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école ...	(FISA) Mettre en place une démarche pédagogique spécifique à l'apprentissage tout au long du cursus.	Réalisée
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école .	(FISA) Organiser une réunion des maîtres d'apprentissage dès le début de la formation.	Réalisée
Avis/Décision n° 2018/02-01 pour l'école	(FISA) Mettre en place un retour d'expérience des périodes en entreprise jusqu'à la fin du contrat.	Réalisée

Conclusion

L'école a répondu de manière convaincante à une bonne partie des recommandations issues de l'audit réalisé en 2018. Le regroupement des sites franciliens sur le site unique de Palaiseau a eu un impact sur la capacité de l'école à répondre intégralement aux recommandations. Les équipes ont été fortement mobilisées par ces déménagements et cette restructuration sur un seul site Francilien. Ainsi, certaines de ces recommandations ne sont toutefois pas encore finalisées et l'école doit poursuivre ses efforts pour les mener à terme telles que la démarche qualité et la mobilité internationale.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

AgroParisTech, un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA). Avec un effectif d'environ 3 000 étudiants, dont 350 doctorants, AgroParisTech est réparti sur huit sites en France (dont un outre-mer). Son site principal, le campus AgroParis-Saclay, a été inauguré au printemps 2022 à Palaiseau. Membre fondateur de l'Université Paris-Saclay (UPSaclay), AgroParisTech conserve néanmoins sa Personnalité Morale et Juridique (PMJ).

La stratégie d'AgroParisTech est définie dans le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) 2022-2026, signé conjointement par le MASA et le directeur général de l'école. Le Contrat d'Objectifs et de Performance met en avant les missions de l'école et souligne les défis à relever dans le contexte des transitions agroécologique, alimentaire, énergétique et numérique. Six axes stratégiques prioritaires ont été identifiés.

AgroParisTech s'engage activement en matière de RSE, comme le démontre son schéma directeur DD&RSE. Des formations sont proposées aux personnels et enseignants-chercheurs depuis 2018. Les principes DD&RSE sont intégrés de manière transversale dans les programmes d'enseignement, notamment via le module « Enjeux et défis » en première année et des formations plus approfondies par la suite. Les nouveaux locaux sont bien évidemment plus sobres que les multiples bâtiments vieillissants précédents. La vie étudiante est également marquée par des initiatives écoresponsables soutenues par l'école et la valorisation des actions RSE est inscrite au supplément au diplôme.

AgroParisTech met en œuvre un plan de sobriété et suit les indicateurs de la circulaire ministérielle sur les services publics écoresponsables.

L'école s'engage également pour le bien-être et la santé de ses communautés, la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité des chances. Un référent VSS existe et l'information est bien communiquée auprès des apprenants. Enfin, un référent intégrité scientifique et une cellule éthique veillent au respect des principes déontologiques.

AgroParisTech développe des politiques de sites basées sur des alliances académiques locales solides en fort lien avec l'environnement de proximité. Citons par exemple l'Université Paris-Saclay dont l'école est membre fondateur, ou encore l'appartenance au réseau ParisTech.

Différentes actions de communication ont été menées récemment, comme la refonte de l'identité visuelle et du site internet, la création d'un site pour la formation continue ou encore le lancement de podcasts. L'école est bien présente sur les réseaux sociaux, notamment Instagram et LinkedIn.

La communication événementielle se traduit par une participation notable aux salons étudiants et professionnels, l'organisation d'événements propres (journées de l'innovation agricole, journées portes ouvertes etc...) et le soutien aux événements étudiants (remise des diplômes, etc...).

La gestion des relations presse et des crises médiatiques est également assurée comme l'école a pu le démontrer lors du discours médiatique des diplômés de 2022.

En interne, une newsletter bimensuelle renforce la communication et la cohésion au sein de la communauté AgroParisTech.

Le directeur général d'AgroParisTech est nommé par décret pour une durée de cinq ans, après avis du CA, renouvelable une fois. Il est assisté par deux adjoints : un profil administratif en charge du développement et des relations institutionnelles et un professeur chargé des affaires académiques.

Très classiquement, la gouvernance d'AgroParisTech s'appuie sur quatre conseils statutaires : le Conseil d'Administration (CA), le Conseil Scientifique (CS), le Conseil des Enseignants (CE) et le Conseil de l'Enseignement et de la Vie Étudiante (CEVE).

Le CA, composé à parité de membres élus et de personnalités qualifiées, délibère sur les orientations stratégiques de l'établissement. Il se réunit 3 fois par an. Les trois autres conseils ont un rôle principalement consultatif dans leurs domaines respectifs.

Le dialogue social est assuré par le Comité Social d'Administration (CSA) et la Formation Spécialisée Santé, Sécurité, Conditions de Travail (F3SCT), qui émettent des avis sur les questions de fonctionnement, de ressources humaines, de conditions de travail et de prévention des risques. Le climat social agité pendant le déménagement s'apaise.

L'organisation d'AgroParisTech s'articule sur quatre niveaux : les départements de formation et de recherche, les services d'appui soutien et support), les directions de site et les structures spécifiques.

Des réunions entre ces différentes instances ou propres à chacune sont organisées assez fréquemment.

Avec un effectif d'environ 3 000 apprenants, tous cursus et statuts confondus, dont 350 doctorants, AgroParisTech propose une offre de formation diversifiée, allant du cursus ingénieur aux masters, en passant par le doctorat et les formations professionnelles. Le CFA interne gère 190 apprentis dont 80% est en cycle ingénieur. Pour compléter l'offre, AgroParisTech a mis en place des doubles diplômes avec des partenaires prestigieux en France et à l'international. L'école accueille aussi des élèves polytechniciens qui peuvent obtenir ainsi le diplôme d'ingénieur d'AgroParisTech.

L'offre Master est très étoffée tant sur le site de Palaiseau que sur ses autres campus. On notera spécifiquement 7 masters conjoints Erasmus Mundus dont deux en tant que coordinateur.

L'école propose deux diplômes d'établissement, le certificat d'expérience internationale CEI et le diplôme Sciences et ingénierie forestières. Enfin, la formation des fonctionnaires (IPEF, 12 par an environ), la formation doctorale et les formations professionnelles (mastères spécialisés) complètent l'offre, même si le chiffre d'affaire « formation continue » est modeste au regard du potentiel de l'école (341 k€ en 2023).

AgroParisTech est tutelle de 24 unités de recherche, dont 23 sont des unités mixtes de recherche (UMR) en partenariat avec des ONR et des universités. L'ensemble de ces UMR est évalué par le HCERES.

L'école compte 194 enseignants-chercheurs pratiquant une activité de recherche plus ou moins soutenues. Les enseignants-chercheurs 'non-publiants' occupent des fonctions à hautes responsabilités. Les autres enseignants-chercheurs contribuent activement à la production scientifique, avec plus de 1 700 articles publiés dans des revues à comité de lecture entre 2018 et 2023 pour un taux de publication médian de 1.2 publications/an/EC.

Le taux de poursuite en thèse à l'issue du cursus ingénieur est notable avec 14% en 2023

Au 31 décembre 2023, la communauté de travail d'AgroParisTech compte 855 agents, dont 29% de cadres scientifiques et 71% de personnels administratifs et techniques. Sur ces 29% de cadres scientifiques, 218 sont des enseignants-chercheurs ou agrégés et 30 sont chercheurs, IPEF ou autres. La parité est globalement respectée, bien que des disparités importantes persistent sur certains postes à hautes responsabilités (7 hommes pour 1 femme parmi les directeurs de site).

AgroParisTech a lancé plusieurs chantiers RH pour améliorer son fonctionnement et renforcer son attractivité.

Non sans difficultés, l'école a emménagé dans ses nouveaux locaux à Palaiseau en 2022 (4 anciens sites franciliens regroupés dorénavant sur ce site principal).

Deux autres bâtiments mitoyens des espaces d'enseignement abritent les activités de recherche. L'école dispose d'équipements de recherche de pointe sur ses différents campus, notamment des halles technologiques. Ces équipements sont pour majorité partagés avec les laboratoires d'enseignement, permettant une mutualisation judicieuse et une imprégnation des apprenants aux équipements recherche de pointe. L'environnement industriel pour le site d'Orléans est extrêmement favorable à la 'dominante' proposée.

L'école rencontre encore toutefois de fortes difficultés pour loger ses étudiants à proximité du site de Palaiseau, ce qui entraîne pour certains élèves de longs déplacements en transport en commun ou via les services de navette à disposition. Cette situation devrait s'améliorer dans les prochaines années.

La capacité d'accueil sur Palaiseau semble également proche de la limite haute. L'école devrait être vigilante si elle souhaite augmenter son flux d'étudiants dans un futur proche.

L'école partage ses équipements numériques, les réseau WiFi, les outils communs (messagerie Zimbra, Seafile, Evento), les outils de gestion de la scolarité (Synapses partagé avec l'Institut Polytechnique de Paris) et des ressources pédagogiques en ligne sur chacun de ses sites.

L'ensemble des équipements classiques et exigences attendus dans une grande école est présent (chartre du numérique, salles multimodales etc). L'instauration d'un VPN (Virtual Private Network) et le recrutement d'un RSSI (Responsable Sécurité des Systèmes d'Information) font parties des évolutions récentes alors qu'un schéma directeur du numérique devrait voir le jour très prochainement.

L'école est également en réflexion profonde sur l'intégration de l'IA dans ses formations.

Le budget consolidé d'AgroParisTech s'élève à environ 90 millions d'euros, hors activités de l'association AgroParisTech Innovation. L'école ne relevant pas des responsabilités et compétences élargies (RCE), la masse salariale des fonctionnaires est versée directement par le MASA. Les recettes du budget propre d'AgroParisTech proviennent à 44 % de subventions et à 56 % de ressources propres, dans lesquelles on retrouve principalement les frais de scolarité et de concours, les produits de la ferme et bois ou encore les loyers des hébergements.

Les dépenses (39.6 M€), hors salaires des fonctionnaires, sont réparties entre les salaires des contractuels (27.4 %), le fonctionnement (62.6 %) et l'investissement (10 %). L'immobilier et le patrimoine représentent une part importante des dépenses pour l'école.

Le cout moyen par apprenant est estimé par l'école à 15 k€/an.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Une nouvelle implantation sur le site de Palaiseau qui commence à être effective ;
- Des équipements pédagogiques modernes et de qualité partagés avec la recherche via les plateformes technologiques ;
- Des laboratoires de recherche nombreux avec des équipes d'enseignants-chercheurs qui présentent une activité de recherche soutenue.

Points faibles

- Des difficultés pour loger les étudiants sur le site de Palaiseau.

Risques

- Une augmentation des effectifs apprenants non contrôlée par rapport aux capacités d'accueil sur Palaiseau.

Opportunités

- Le nouveau site de Palaiseau qui est un site attractif en devenir.

Pilotage, fonctionnement et système qualité

AgroParisTech s'appuie sur une organisation à quatre échelles :

- Départements de formations et de recherche ;
- Services d'appui ;
- Directions de site ;
- Structures ad hoc pour des missions spécifiques.

De nouveaux dirigeants et responsables viennent d'être nommés dans la plupart des départements et services, avec des postes nouvellement créés ou des changements de poste. L'intégration de ces nouveaux dirigeants prendra du temps pour être effective.

Un règlement intérieur de 2021 effectif jusqu'à fin 2024 prend compte du déménagement des sites franciliens sur Palaiseau. Une nouvelle version est en cours d'adoption.

L'école a trois objectifs majeurs en termes de démarche qualité :

- Améliorer le fonctionnement interne, améliorer l'efficacité des services et valoriser le travail collaboratif de la communauté ;
- Améliorer la communication entre les sites et fluidifier les collaborations inter-sites ;
- Répondre aux exigences extérieures telles que celles fixées par la CTI ou le HCERES.

Il est indiqué dans le rapport d'auto-évaluation qu'ils existent toujours des habitudes de gestion et des cultures de la qualité sensiblement différentes parmi l'école. Du fait de l'existence de plusieurs campus, l'harmonisation de la démarche qualité est difficile à mettre en place.

Les cartographies générales et sectorielles sont clairement représentées.

Des questionnaires d'évaluation des enseignements sont menés chaque année entraînant des plans d'actions par les enseignants. Pour les enseignements de domaine de deuxième année, par exemple, des commissions ont été mises en place qui se réunissent en moyenne deux fois par an et, suite à l'analyse des résultats des enquêtes, font évoluer si besoin les contenus des enseignements et les méthodes pédagogiques. L'offre de formation évolue d'une année sur l'autre suite, entre autres, aux retours des élèves dans les questionnaires d'évaluation.

Les procédures d'évaluation des formations sont bien établies mais les résultats des évaluations restent au niveau de l'enseignant/département et n'arrivent pas nécessairement au niveau du pilotage de l'école, notamment en ce qui concerne les « domaines d'enseignement » de dernière année, dont les responsables sont extrêmement autonomes.

Les outils de pilotage sont largement perfectibles, notamment pour le suivi pluriannuel. Il n'existe pas, par exemple, de suivi de l'assurance qualité académique.

La culture de l'amélioration continue est insuffisamment développée au sein de l'établissement comme indiquée par l'école.

Le recrutement d'un(e) responsable de l'amélioration continue est en cours, recrutement prévu pour début 2025. Il est étonnant que ce recrutement crucial au regard du fonctionnement d'une telle institution et au regard de R&O ne se soit pas fait plus tôt. La fiche de mission de ce poste est très variée : stratégie et objectifs de l'école pour la démarche qualité et l'amélioration continue, identification des indicateurs clés, copil qualité etc. La fiche de poste pour le responsable amélioration continue semble être de très haut niveau et inclut chaque activité de l'école, un domaine très vaste. Le projet est ambitieux et avoir une deuxième personne impliquée ne serait pas un luxe.

Il existe un fort écosystème externe pour la démarche qualité de l'école. L'école est évaluée par l'HCERES, Qualiopi, des cabinets externes pour les aspects business, les normes ISO14001 et ISO50001 pour la ferme de Grignon. Cette dernière a gagné un Green Solutions Awards organisé par Construction21 France. L'école a été évaluée par Campus France sur son dispositif d'accueil des étudiants internationaux en 2021. Le CGAAER a également effectué un audit comptable de l'établissement.

Les recommandations de la CTI sont prises en compte par l'école, mais les réponses sur la démarche Qualité et Amélioration Continue sont toujours en cours.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- Fort écosystème externe pour la démarche qualité de l'école ;
- Boucles de qualité enseignants / élèves.

Points faibles

- Changements récents de nouveaux dirigeants ;
- Des habitudes de gestion et des cultures de la qualité sensiblement différentes ;
- Des indicateurs clés de qualité qui ne sont pas identifiés ;
- Culture de l'amélioration continue insuffisamment développée au sein de l'établissement.

Risques

- L'intégration des nouveaux dirigeants ;
- Harmonisation de la Démarche Qualité au travers des campus de l'école ;
- Charge de travail trop importante pour un seul responsable qualité.

Opportunités

- Recrutement prévu d'un responsable d'amélioration continue.

Ancrages et partenariats

AgroParisTech est au cœur des activités territoriales, selon les spécialités de formation/recherche/innovation de chaque campus. Il existe ainsi de nombreux exemples de ces ancrages territoriaux, tels que les réseaux d'agriculteurs en Ile-de-France via la ferme de Grignon ou encore l'association 'des hommes et des arbres' concernant les forêts et le bois sur le site de Nancy.

En général, les activités sont intégrées au schéma régional de recherche et d'innovation, soit en propre, soit par les liens (UMR) avec l'INRAE et dans une moindre mesure d'autres établissements de recherche nationaux.

Sur le campus d'Orléans l'école profite du soutien financier d'Orléans Métropole et d'un vrai partenariat avec les entreprises cosmétiques nombreuses autour d'Orléans.

A Montpellier, un campus très bien établi (partenariat sur site avec Inrae, le CIRAD et l'IRD), l'école est très fortement impliquée dans les structures fédératrices locales, avec une forte implication dans la gestion et l'exploitation de l'eau et la télédétection.

A Kourou, en Guyane, l'école s'implique dans les activités en forêts et bois avec le Conseil Régional.

Le siège d'AgroParisTech est quant à lui un acteur clé dans les réseaux du plateau de Saclay en sciences vivants, innovation, etc ...

L'école a aussi des partenariats avec des instituts d'enseignement secondaire ou supérieur où les élèves d'AgroParisTech accompagnent des élèves de ces instituts, ainsi que des élèves de BTS afin de les encourager à poursuivre leurs études et devenir ingénieur.

Des chiffres clefs soulignent les forts partenariats avec l'entreprise. En 2023, 80 contrats avec des partenaires non académiques (recherche, expertise, appui à la formation) apportaient 8 M€ de ressources.

L'école a également créé 12 chaires partenariales, dont 8 sont portées par la Fondation AgroParisTech.

Depuis sa création en 2012, la Fondation AgroParisTech a collecté plus de 12 M€ de fonds

Les acteurs socio-économiques ou institutionnels sont aussi fortement impliqués dans les activités de l'école : des instances de l'établissement, support au CFA, la formation et des liens actifs avec les Associations des Elèves (Junior Entreprise, le forum orientation et métiers etc).

A l'inverse, la taxe d'apprentissage en 2022 était de 610 k€ un chiffre faible au regard de la taille et de l'ancienneté de l'école.

L'innovation est un aspect important de la politique et des activités d'AgroParisTech sur chaque campus, via son pôle Innovation et Transfert Technologique, sa structure de recherche sous contrat AgroParisTech Innovation, son Itinéraire Entrepreneuriat à destination de ses étudiants, diplômés et personnels. L'école est membre de nombreuses organisations de l'innovation et de plusieurs pôles de compétitivité. La stratégie de l'école est de développer l'entrepreneuriat, soutenir les interactions recherche/entreprise et le transfert technologique.

Cinq incubateurs de l'école formant le réseau 'InnLabs' développent l'innovation de la preuve d'idée/concept, de la faisabilité et la démonstration, ainsi que l'identification et la quantification de l'impact, basés sur les spécialités des campus individuels de l'école.

On peut citer quelques exemples de bonne pratique comme les activités d'innovation à Palaiseau (inclus le pôle étudiants pour l'innovation), ou encore à Reims avec le partenariat avec des coopératives et industriels agroalimentaires.

L'Itinéraire Entrepreneuriat offre à tout porteur de projet entrepreneurial de la communauté AgroParisTech des formations, des soutiens financiers et un accompagnement personnalisé dans chaque projet.

Entre 2018 et 2023, 53 brevets ont été déposés. En 2023, 25 startups ont été accompagnées par les InnLabs avec plus de 100 M€ de levées de fonds par ces startups.

Avec plusieurs camous en France, AgroParisTech possède déjà un fort réseau et de nombreux points d'ancrage au niveau national, notamment Agreenium, etc ...

AgroParisTech est membre de plusieurs réseaux nationaux de l'enseignement supérieur, tous domaines confondus et dans son propre domaine.

L'école communique avec des activités ciblées tels des activités scientifiques en direction du grand public et aussi en direction des étudiants du secondaire.

La politique d'internationalisation est déjà forte et est en augmentation. L'école développe de nombreuses collaborations avec des réseaux scientifiques et métiers, l'Alliance EBU (EU Uni) avec des partenaires de l'agriculture, de la forêt et de l'Agroalimentaire comme les Universités de Wageningen, Hohenheim et Bologne, ou encore l'alliance EUGLOH fondée par l'Université Paris-Saclay.

La Direction des Relations Internationales et Européennes (DRIE), réunit une équipe de 13,5 ETP et pilote la stratégie d'internationalisation. La stratégie est ambitieuse avec l'objectif, en 2024, de renforcer les mobilités sortantes des élèves ingénieurs. L'attractivité de l'école pour des mobilités entrantes est faible, surtout au niveau des pays non-francophones, et reste à améliorer.

AgroParisTech participe à deux 'universités européennes' : EBU et EUGLOH.

Il existe 250 accords internationaux dans plus de 50 pays, incluant 137 accords mobilités et 5 double-diplômes, 40 projets européennes actives et 7 master Erasmus Mundus.

Un minimum de 16 semaines de mobilité internationale pour le statut étudiant (FISE) et neuf semaines pour le statut apprenti (FISA) sera obligatoire à partir de la rentrée de septembre 2025. En mobilités entrantes il n'y a qu'une vingtaine d'étudiants chaque année dans le cursus ingénieur, principalement du fait d'une offre d'enseignement anglophone peu développée. AgroParisTech envoie 10 fois plus d'étudiants-ingénieurs en semestre d'études à l'étranger qu'elle n'en reçoit dans le cycle ingénieur.

L'école a un objectif d'augmenter les unités d'enseignements disponible en anglais de 30 % à l'horizon 2030.

Le niveau d'anglais demandé, B2/TOEIC 785, est en accord avec le R&O. Les élèves ont aussi la possibilité d'apprendre une deuxième langue vivante étrangère, avec un choix de 5 langues amenant des crédits ECTS.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Plusieurs campus en France permettant un ancrage national ;
- La Fondation AgroParisTech comme une forte ressource de l'école ;
- De très forts partenariats avec l'entreprise ;
- Une vraie culture d'innovation et partenariat avec les entreprises ;
- L'internationalisation en augmentation.

Points faibles

- Mobilités entrantes faibles ;
- Mobilités sortantes tout juste conformes à R&O, l'école devant prouver sa capacité à envoyer tous ses élèves.

Risques

- La (nouvelle) marque de l'école souffre d'un déficit de notoriété.

Opportunités

- Plusieurs points d'ancrage pour augmenter ce réseau et l'agrandir au niveau national ;
- Agrandir le réseau InnLabs.

Formation d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech)

Formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de Palaiseau

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Palaiseau

AgroParisTech est en pleine évolution de ses cursus et est en train de mettre en place une réforme pour répondre à l'évolution des attentes des étudiants, des employeurs et des enseignants. Cette réforme s'articulera autour de trois axes majeurs : les transitions agro-écologiques, alimentaire, énergétique et numérique, l'approche par compétences et l'internationalisation. Pour mener à bien cette réforme, l'école a mis en place un processus de consultation et de réflexion impliquant l'ensemble de la communauté AgroParisTech. Des dispositifs de veille ont permis de recueillir les besoins des employeurs et d'assurer l'adéquation de la formation avec les attentes des secteurs d'emploi. Le calendrier de la réforme prévoit des expérimentations dès la rentrée 2025 avec une mise en place pour septembre 2026.

Les structures de dialogue type conseil de perfectionnement sont en cours de construction et le conseil de perfectionnement de la réforme du cursus, qui préfigure le conseil de perfectionnement du cursus lui-même, a tenu ses premières réunions au dernier trimestre 2024.

AgroParisTech est engagé dans une démarche structurée pour aligner son programme de formation avec son référentiel de compétences. La matrice croisée compétences/enseignements est complète, bien structurée et reprend les 4 blocs de compétences de l'école. Dans le cadre de sa réforme prochaine, l'approche par compétences (APC) a bien été intégrée dans les réflexions pour établir le programme. L'école a sollicité l'aide d'un expert externe pour s'approprier et intégrer complètement cette démarche.

La formation d'ingénieur à AgroParisTech se déroule sur trois ans et est divisée en six semestres. Les étudiants peuvent choisir entre le statut d'étudiant (FISE) ou d'apprenti (FISA), avec la possibilité de suivre l'apprentissage sur l'ensemble du cursus ou seulement les deux dernières années. La formation est organisée en unités d'enseignement (UE) qui regroupent des éléments constitutifs (EC) et permettent l'acquisition de compétences spécifiques. Chaque UE est évaluée en crédits ECTS en fonction de la charge de travail requise. Les deux règlements des études (FISE et FISA), accessibles à tous les apprenants, votés annuellement en CA, définissent les règles de validation des UE, des semestres et du diplôme, ainsi que les mesures en cas de non-validation. Ils sont complets et reprennent les éléments majeurs attendus.

Des aménagements d'études sont possibles pour les étudiants en situation de handicap, de trouble de santé, de longue maladie ou sportifs de haut niveau.

Les syllabus sont disponibles en format numérique (outils internet et Synapse). Ils semblent assez complets mais sont toutefois relativement hétérogènes. Certains EC ne pointent pas par exemple vers les compétences visées ou mobilisées, et les compétences du référentiel sont évaluées de façon hétérogène selon les sites de 3ème année (dominantes d'enseignement).

Pour la voie FISE, la première année est dédiée à l'acquisition d'un socle commun de connaissances fondamentales pour les ingénieurs, avec des cours en mathématiques, sciences du vivant, sciences humaines et communication etc. La deuxième année offre aux étudiants la possibilité de se spécialiser dans l'un des quatre domaines proposés : développement durable, ingénierie alimentaire, gestion environnementale ou ingénierie de la santé. La troisième année se concentre sur la finalisation du projet professionnel, avec un semestre d'approfondissement et un semestre entièrement consacré à un stage de fin d'études.

C'est lors de cette troisième année, que les étudiants peuvent choisir soit une 'dominante' parmi les 21 disponibles sur les différents campus de l'école (15 à Palaiseau, 3 à Nancy, 2 à Montpellier, 1 à Orléans et 1 à Clermont), soit un parcours Master M2 parmi les 51 proposés également sur plusieurs campus, soit une formation M2 équivalente validée par l'école.

Tout au long du cursus, les étudiants ont l'opportunité de réaliser des projets, des stages et des modules optionnels pour personnaliser leur parcours. De plus, il est possible d'opter pour un double

diplôme en France ou à l'étranger, prolongeant la formation d'au moins un an.

Pour la voie FISA, le programme est réalisé en partenariat avec le Centre de Formation d'Apprentis interne (CFA) et implique un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil pour toute la durée de la formation. La FISA combine des périodes d'enseignement à AgroParisTech avec des périodes de travail en entreprise. Le cursus de la FISA suit globalement celui de la Formation d'Ingénieur sous Statut Etudiant (FISE) avec un socle commun similaire, mais avec moins de choix d'options et d'avantage de temps passé en entreprise.

Le rythme de l'alternance est d'une période de deux mois la première année. La deuxième année, le rythme est moins régulier et en fonction des UE choisies, les périodes à l'école peuvent être beaucoup plus longues (8 semaines à Palaiseau et 10 semaines à Nancy). Enfin, en dernière année, les apprentis suivent le même cursus que les étudiants en FISE avec des périodes écoles très longues de 15 semaines. Le rythme de l'alternance pose question.

Un tuteur enseignant et un maître d'apprentissage accompagnent l'apprenti tout au long de son parcours. Un livret d'apprentissage numérique avec référentiel de compétences est mis à disposition de chaque apprenti.

Le règlement des études ne mentionne pas de procédure d'appel/contestation de notes ou de décisions.

Le règlement des études mentionne un cursus en 18 mois, en formation complémentaire intégré, qui devra être impérativement clarifié, même s'il ne semble concerner que les élèves issus de Polytechnique Paris.

L'école propose une VAE. Depuis 2018, 4 apprenants ont été diplômés par l'école. La procédure est bien détaillée et l'école s'est engagée dans une refonte de son processus suite à la réforme de la VAE de 2023.

L'école ne propose pas de voie en formation continue.

Pour la voie FISE, 3 stages sont obligatoires dans le cursus : 4 semaines minimum en première année, 8 semaines minimum en deuxième année, et enfin un stage de fin d'étude d'une durée de 5.5 à 6 mois. Au total, les étudiants effectuent entre 9 et 11 mois de stage durant leur cursus. D'autres activités pédagogiques (projets tutorés) renforcent les liens avec le monde de l'entreprise.

Pour la voie FISA, selon le site de Palaiseau ou le campus de Nancy, les apprentis passent entre 75 et 78 semaines à l'école et entre 81 et 78 semaines dans leur entreprise. Sur les 180 crédits, 106 sont obtenus à l'école pour 74 en entreprises.

Les apprenants disposent d'un vivier de laboratoire de recherche environnant riche et varié sur chaque site. Les enseignants-chercheurs effectuent de réelles activités de recherche au sein des laboratoires de l'école

De nombreux étudiants effectuent également un stage dans un laboratoire de recherche et/ou réalisent des projets de recherche durant le cursus.

L'école organise des visites fréquentes de ses laboratoires et un dispositif spécifique a été mis en place dès la première année ('La recherche et moi'). Bien que populaire, ce dispositif n'est pas obligatoire pour l'ensemble de la promotion. Aucun module obligatoire ne donne lieu à des crédits ECTS, tant pour la voie FISE que pour la voie FISA.

De par la nature même de la formation, les apprenants sont bien confrontés aux enjeux sociétaux et environnementaux durant l'intégralité de leur cursus. Notamment, un module spécifique de 26.5 h dès la première année, obligatoire pour tous FISE et FISA, traite de ces enjeux via un format classique (fresque du climat, ACV etc).

Il est à noter que dans la réforme de sa maquette, l'école souhaite mettre ces enjeux au centre de ses évolutions.

L'Itinéraire Entrepreneurial d'AgroParisTech offre un soutien complet aux étudiants et diplômés porteurs de projets entrepreneuriaux. Ce programme optionnel propose des formations et des ressources pour développer les compétences entrepreneuriales. Un accompagnement personnalisé est offert, couvrant les aspects techniques, scientifiques, stratégiques, commerciaux

et humains. Les étudiants peuvent réaliser des stages ou des projets de fin d'études sur leur propre projet entrepreneurial. De nombreux projets associent des élèves de l'école à des camarades d'autres écoles (Télécom Paris, Ecole Polytechnique Centrale-Supélec...)

L'école est également membre actif du Pôle PEPITE (Pôles Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) sur plusieurs sites franciliens ainsi qu'en région.

Les résultats en termes de création d'entreprise sont très satisfaisants.

Au niveau de la formation, 2 langues obligatoires lors des deux premières années dont l'anglais.

Niveaux B2 exigés en Anglais (TOEIC à 785) et en Français en sortie pour les étudiants francophones et non francophones. Le taux d'échec est assez faible avec moins de 1 % des étudiants qui ne valident pas ce niveau.

Les exigences de mobilité internationale jusqu'alors à 12 et 6 semaines respectivement pour les FISE et FISA viennent de se conformer au R&O avec une exigence de 16 et 9 semaines inscrite dans le règlement des études 2024.

Suite à l'épidémie de Covid, seulement 56 % de la promotion diplômée FISE a respecté une mobilité internationale. Cette mobilité internationale a été réalisée via le certificat d'études internationales (CEI) pour 2/3 des étudiants. Ce dernier est une forme de césure avec 200 h de formations exigées pour la délivrance de ce diplôme d'établissement.

La mobilité via les échanges académiques a été peu fréquente avec seulement 11 % de cette même promotion.

Dans la maquette actuelle, les compétences sont évaluées principalement via les mises en situation que sont stages et projets.

Les étudiants ont la possibilité de réaliser une césure durant leur cursus. La procédure est bien décrite dans le règlement des études (article 3.9). Elle se base bien sur un acte volontaire de l'étudiant et chaque demande est validée par une instance de l'école (conseil des enseignants). 3 formes sont proposées :

- Une année de congé qui en fait est plus une interruption temporaire de scolarité ;
- Une césure stage d'un an ;
- Un certificat d'expérience internationale (CEI).

Dans ce dernier cas, l'école délivre un diplôme d'établissement et une formation académique de 200 h est exigé lors de la césure. Des crédits ECTS sont associés mais sont en surnuméraires et ne se substituent pas à ceux de la maquette.

Les césures sont nombreuses puisque 63 % des étudiants de 2ème année font la demande, majoritairement sous la forme césure stage (75 %).

L'école soutient les innovations pédagogiques via le Pôle transformation de la direction de la formation. Formation des enseignants, aide au montage de projet, transformation des pratiques pédagogiques, journée dédiée à la pédagogie ou encore méthodes innovantes telles que réalité virtuelle ou escape/serious games, sont autant de possibilités offertes par l'école.

Les nouveaux outils numériques dont l'IA générative sont également en cours d'intégration dans les formations proposées par l'école.

L'école s'appuie également sur ses collaborations locales telle que l'Université Paris Saclay, ou le réseau RACINE avec l'ENSAM par exemple pour répondre à des appels à projets en lien avec l'innovation pédagogique. Plusieurs projets CMA ont été obtenus ou sont à l'étude.

Pour la FISE, la maquette actuelle comporte 2244 h de face à face (dans les données certifiées, l'école annonce 1974 h) constituée de 25 % de cours magistraux, 59 % de travaux dirigés, 15 % de projets et moins de 1 % de travaux pratiques. Ce chiffre est excessif au regard de R&O.

Pour la FISA, l'école annonce 1527 h de face à face (données certifiées).

25 % de ce face à face correspond à de l'enseignement en Science Humaine Economique et Sociale en FISE pour 23 % en FISA.

L'équipe enseignante est composée de 218 personnes dont 194 enseignants-chercheurs (176 avec le statut permanent).

Le taux d'encadrement est très bon, avec en moyenne 1 enseignant permanent pour 12 apprenants (176/2064). La répartition de ces enseignants permanents sur l'ensemble des sites est assez homogène (entre 10 et 12 y compris pour les deux nouveaux sites) sauf sur le campus de Nancy où le taux est de 21 (7 enseignants permanents pour 148 étudiants).

Le nombre d'intervenant issus du monde socio-économique a été augmenté de 50% entre 2020 et 2023 amenant le nombre d'heures réalisées en face à face en moyenne à 8 % (175 heures de face à face pour 2300 h à la maquette). La diversité des cursus rend toutefois cette estimation approximative. Bien qu'approximatif, ce chiffre reste toutefois encore faible et en dessous des 25 % préconisés dans le R&O...

L'école délivre le même diplôme d'ingénieur sur l'ensemble de ses campus. La première année est commune et s'effectue sur le site de Palaiseau. La deuxième année s'effectue soit sur Palaiseau (85 %), soit sur Nancy (15 %). Enfin la dernière année, le choix du campus est déterminé par la dominante sélectionnée par les apprenants.

La gouvernance est unique et centralisée sur le site de Palaiseau.

Cependant, chaque campus a une certaine indépendance pédagogique et organisationnelle en l'absence d'une démarche qualité suffisante, le respect du référentiel pédagogique (compétences, etc.) ne peut être garanti à ce jour.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Une formation d'ingénieur bien identifiée et reconnue ;
- Différents campus qui offrent une richesse dans les parcours proposés ;
- Un environnement recherche performant avec un excellent ancrage recherche/formation ;
- Le nouveau campus de Palaiseau qui offre des conditions favorables à la formation.

Points faibles

- Pour la FISA, un rythme d'alternance peu adapté ;
- Une maquette horaire en FISE trop chargée (2240 h de face à face) ;
- Un taux d'encadrement un peu trop faible sur Nancy (21) ;
- Une mobilité internationale via les échanges académique peu développée ;
- Un taux d'enseignement réalisés par des vacataires socio-économiques trop faible.

Risques

- Une démarche compétences en pleine restructuration et qui devra être amenée jusqu'au bout ;
- La multiplicité des sites et l'autonomie des « dominantes d'enseignement » de dernière année qui compliquent le respect d'un référentiel unique, et la lisibilité du diplôme.

Opportunités

- La réforme de la maquette en phase avec les grands enjeux actuels.

Recrutement des élèves-ingénieurs

L'école a une position de leader incontesté parmi les écoles agro-agri, et est connue parmi les « très grandes écoles » de France. Son recrutement est donc très qualitatif, centré sur la tradition d'excellence des CPGE, et est composé à 60 % post CPGE et 66 % (tous recrutements 2023) d'élèves directement issus de la filière CPGE BCPST.

Elle bénéficie également de son statut d'école d'application de l'Ecole Polytechnique (notamment par le corps IPEF), soit 12 élèves en 2023 suivant deux ans de scolarité.

Son attractivité repose également sur sa capacité reconnue à répondre aux attentes du monde agricole et agro-alimentaire et « territorial », tant sur le volet « privé » (exploitations, industries de transformation, instituts techniques...) que sur le volet public (administration centrale ou décentralisée, collectivités, recherche...).

Elle a reçu du Ministère de l'Agriculture mission de contribuer à la poursuite d'études des meilleurs élèves issus de BTS agricole, qui accèdent principalement à la filière par apprentissage. On compte 36 admis en 2023 en général après une année « préparatoire » en lycée agricole. Cela répond aux demandes d'ouverture sociale en intégrant (encore en quantités faibles) des élèves issus d'autres formations (licence)..

L'école s'ouvre progressivement aux BUT (hors apprentissage, 19 en 2024) à d'autres sections de CPGE (8 élèves issus de CPGE MP en 2024). La notoriété de l'école reste à construire sur cette population.

L'admission d'élèves internationaux (11 issus de filières internationales en 2023 soit moins de 3 %) est aujourd'hui considérablement limitée par l'offre limitée de modules en anglais (moins de 5 %, bien inférieur à l'objectif affiché de 30 %).

L'école co-délivre des masters sur tous ses campus, souvent accessibles en double-diplôme ingénieur-master.

L'école est la tête de file reconnue de l'enseignement supérieur agricole, et gère notamment le concours « Agro ». Les objectifs, moyens du recrutement sont définis par un dialogue national piloté par le Ministère, le dernier mot revenant à la tutelle, le Ministère de l'Agriculture, qui a notamment imposé un objectif à chaque école dont AgroparisTech de 30 % en 2030 par rapport à 2017.

Cet objectif antérieur à la crise sanitaire et au constat des retombées de la réforme du baccalauréat et de Parcoursup, au déménagement à Palaiseau, à la disparition de la marque « Paris-Grignon » très connue du monde agricole, et non accompagné de garanties de moyens, constitue donc un risque pour l'école.

Elle a cependant pris de nombreuses initiatives pour remédier à la situation, seule ou avec des partenaires (projets AMI-CMA, etc.), pour améliorer sa notoriété et son attractivité.

Plusieurs années difficiles sont encore prévisibles avant que le site de Palaiseau atteigne sa pleine attractivité (disponibilité de logements à un prix abordable et accessibilité par les transports en commun).

Les élèves issus des filières hors BCPST posent le problème de l'harmonisation des connaissances initiales notamment en sciences de la vie. Ils disposent d'une « semaine tremplin » avant la rentrée et d'un système de Tutorat rémunéré confié à des élèves des années supérieures. Les élèves apprentis issus de BTS et de BUT disposent d'une « semaine passerelle » et d'une première année distincte des élèves FISE, avant de se mélanger complètement aux promotions BCPST en deuxième et troisième année.

Un service d'accueil des élèves en situation de handicap garantit leur accès au cursus.

Il est à noter que près des deux tiers des élèves de l'école sont des femmes.

L'école observe qualitativement les cohortes recrutées et est réactive aux besoins des différentes populations mais ne semble pas disposer pas d'un appareil de suivi homogène et organisé à cet effet.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Position de « tête de file » sur le « marché » des écoles d'agriculture ».

Points faibles

- Ouverture sociale et internationale insuffisante ;
- Filière en apprentissage relativement peu développée ;
- Temporairement, caractère encore dissuasif de la situation actuelle du site de Palaiseau (transport, logement – coût et ressources).

Risques

- Concurrence croissante d'écoles (de qualité variable) sur le champ écologie et agriculture ;
- Risque partagé par les écoles de l'érosion des vocations « ingénieur » au niveau national.

Opportunités

- Développement des filières « sur titres » et international ;
- Développement de l'apprentissage ;
- Développement de la notoriété et des admissions en province en s'appuyant sur les campus locaux ;
- Attractivité croissante du site de Palaiseau (accès, résidences...).

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Dès leur arrivée sur le campus, chaque étudiant bénéficie d'une bonne intégration grâce à un livret d'accueil et à des temps d'intégration avec différentes spécificités en fonction des campus. Malgré des débuts compliqués, les alternants se sentent également mieux intégrés dans l'école, favorisant une grande intégration inter-promotions. Un système de tutorat entre élèves aide les alternants et les étudiants admis en admissions parallèles. Cependant, bien que ce dispositif soit financé par l'école, il représente une charge de travail supplémentaire pour les étudiants organisateurs.

Pour les étudiants internationaux, l'intégration en 3e année est facilitée par la division des élèves étrangers en spécialités. Cependant, en 2e année, l'intégration est plus compliquée avec peu ou pas de cours en anglais.

Enfin, les différents référents et services d'aides (référé handicap, pôle santé, référé logement, pôle administratif et financier, etc.) sont bien identifiés et accessibles, tant par email qu'en présentiel.

La vie étudiante à AgroParisTech est dynamique et soutenue par l'école, structurée autour de 50 associations et clubs. En 2024, un budget moyen de 147 000 € est alloué au financement de ces activités, permettant de subventionner les associations étudiantes par le biais du Bureau des Élèves (BDE), de l'Association Sportive (AS) et de la Société Hippique de Grignon (SHG). Les compétences acquises par les étudiants au sein d'associations ou d'activités pendant leur cursus ou hors de celui-ci peuvent être valorisées par mention de la fonction au supplément au diplôme d'ingénieur d'AgroParisTech.

Dans chaque association, un ou plusieurs responsables sont dédiés à la prévention des violences sexuelles et sexistes (VSS). AgroParisTech est particulièrement avancé dans la lutte contre les VSS, avec une forte implication des étudiants et des services de soutien. Une cellule de veille est présente sur chaque campus, pour garantir une prise en charge équivalente des problématiques étudiantes sur l'ensemble des sites. Une charte de bonnes pratiques a également été instaurée pour sensibiliser et prévenir les comportements à risque liés à la consommation de produits addictifs.

Cependant, les étudiants n'étant pas sur le site de Palaiseau peuvent ressentir une certaine frustration face à l'impossibilité de participer pleinement aux événements organisés sur le site principal à Palaiseau. Pour pallier cela, l'école prévoit parfois un budget ou ajuste les emplois du temps afin que les étudiants des autres campus puissent participer aux activités importantes.

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Vie étudiante dynamique avec de nombreuses associations et clubs ;
- Engagement fort contre les violences sexuelles et sexistes (VSS) avec des responsables dédiés dans chaque association ;
- Forte intégration inter-promo et entre apprentis ;
- Accessibilité des services d'aide (handicap, santé, logement, administratif et financier) et communication avec les enseignants.

Points faibles

- Frustration des étudiants éloignés du site principal de Palaiseau face à l'impossibilité de participer pleinement aux événements ;
- Difficultés pour se loger à proximité du campus de Palaiseau ;
- Manque de cours dispensés en anglais pour les étudiants internationaux.

Risques

- Risque de non-intégration des étudiants internationaux.

Opportunités

- Développement de l'offre de logement à proximité du campus de Palaiseau ;
- Ouverture prochaine du métro à proximité du campus de Palaiseau, améliorant l'accessibilité (ouverture annoncée en septembre 2026) ;
- Création de liens entre les étudiants de l'école et ceux des écoles à proximité (Palaiseau et Orléans).

Insertion professionnelle des diplômés

Le dispositif d'accompagnement au projet professionnel et personnel est bien structuré sur l'ensemble du cursus.

Employeurs publics et privés sont très présents auprès des élèves, dans des métiers très variés proposés par les acteurs publics et privés (dont économie sociale et solidaire et métiers liés aux transitions).

La création d'entreprises est également très appréciée des élèves, en synergie avec les autres écoles du « plateau de Saclay », notamment CentraleSupélec et Polytechnique. (33 créateurs parmi les diplômés des 3 dernières années.

L'association des anciens élèves est également très présente, dans le processus d'orientation, avec une présence physique sur site à Palaiseau.

Cependant, du fait de l'indépendance pédagogique des « DA », certains points de vigilance sont à noter :

- Certains n'ont pas rendu obligatoire en troisième année le suivi de l'UE 'accompagnement au projet professionnel et personnel (PPP)', tous les élèves ne bénéficient donc pas d'un dispositif complet ;
- Le référentiel de compétences actuel est ainsi pris en compte de façon inégale par les différentes « dernières années » (DA), notamment au moment d'évaluation finale des compétences (stage) alors qu'elles devraient être garantes de la convergence et du respect de chaque diplômé d'un référentiel socle commun.

Dans le cadre de la refonte du cursus, l'école a proposé une nouvelle fiche RNCP qui devrait être plus conforme à ce que ses diplômés sont devenus. Mais l'Ecole devra prendre garde à ce que ce référentiel soit partagé et connu de tous, y compris des employeurs.

Le suivi des diplômés est effectué dans un détail remarquable, tous les résultats étant disponibles en ligne et permettant tous tris et analyses selon besoins.

Parmi ses diplômés FISE, l'école compte 15 % de poursuite en thèse, ce qui est un chiffre élevé mais encore inférieurs aux ambitions fixées par le gouvernement. Le taux de poursuite en thèse des apprentis est, par contraste très faible (3%), alors qu'ils reçoivent le même diplôme que les étudiants.

Chaque DA, autonome au quotidien, est en contact avec les employeurs (notamment locaux) et font évoluer à la marge la formation de dernière année en fonction des attentes des employeurs. Ces dispositifs sont cependant autonomes et peuvent aboutir à des préconisations divergentes, notamment en matière de compétences au référentiel ; alors que le diplôme est le même pour tous les diplômés.

Au niveau sectoriel, des comités d'analyse prospective (CAP) ouverts aux professionnels permettent à l'Ecole de réfléchir à l'évolution des métiers et des compétences, et de faire évoluer les formations proposées. Compte tenu de la diversité des métiers, le rythme actuel (une CAP par an) semble cependant un peu faible au regard des évolutions rapides du monde socio-économique.

L'école devant adhérer au référentiel métier imposé à l'enseignement supérieur agricole, elle pourrait rencontrer des difficultés à répondre aux besoins des autres secteurs (environnement, etc.) qui attirent un nombre croissant de diplômés.

Par son dispositif continu et bien outillé de suivi, la vigueur de son association d'anciens élèves, et le relationnel étroit des responsables de DA avec leur trentaine d'élèves par an, l'Ecole connaît bien la vie professionnelle de ses diplômés, et notamment ses diplômés ayant choisi la fonction publique à l'entrée ou à la sortie.

La rémunération de diplômés est très variable, en fonction des secteurs choisis par les élèves. Le taux de CDD en premier emploi (40 % des situations d'emploi) peut sembler faible, ainsi que la médiane des premiers salaires (35 k€). Mais c'est plutôt à l'honneur de l'école et des élèves et de leur posture « développement durable » que les carrières et les salaires soient diversifiés, et non

nécessairement pilotés par la recherche de rémunérations élevées ou de sécurité immédiate de l'emploi. C'est une force de l'Ecole que de former des élèves aux projets personnels diversifiés, au service du bien commun.

L'école est vigilante à continuer de fournir des cadres au secteur agro-agri mais lutte contre des tendances sociétales lourdes, et une tendance des élèves à privilégier les carrières tertiaires (part croissante des métiers du conseil : 19 % aujourd'hui) et parisiennes (entre 40 % et 50 % des diplômés des trois dernières promotions) aux carrières de terrain dans le secteur agro-agri. Ce point est une préoccupation car ces carrières agro-agri justifient l'investissement important du Ministère de l'Agriculture.

L'association des anciens élèves, qui travaille en réseau avec les associations des autres écoles d'agriculture, est très active auprès des diplômés, mais exprime une préoccupation croissante quant à la compréhension de sa mission parmi les élèves, et donc un taux d'adhésion en deçà des attentes.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Ecole reconnue de longue date comme leader dans ses domaines statutaires ;
- Une formation généraliste ouvrant à une palette très diversifiée de métiers, de la production agricole aux métiers de l'environnement en fort développement et aux professions intellectuelles supérieures (recherche, corps de l'Etat...) ;
- Excellente connaissance des carrières de diplômés ;
- Un taux plutôt élevé de poursuites d'études en thèses (15%) des élèves non apprentis.

Points faibles

- Un dispositif « d'accompagnement des projets professionnels » incomplètement mis en œuvre auprès de tous les élèves ;
- Des « CAP » à un rythme annuel un peu faible au regard de la palette des secteurs couverte par l'école ;
- Un taux d'expatriation des diplômés assez faible (7 %) ;
- Un taux de poursuite en thèse des apprentis très faible (3 % contre 15 % des non-apprentis).

Risques

- Un éparpillement des métiers rendant difficile l'identification d'un socle commun de compétences dans le cadre de la fiche RNCP et du référentiel des métiers agricoles ;
- Désaffection d'un nombre croissant d'élèves des secteurs « statutaires » de l'école (agro-agri), venant infirmer l'atteinte des objectifs fixés à l'école par sa tutelle.

Opportunités

- Fort développement des métiers de l'environnement au sens large ;
- Attractivité croissante d'une formation d'excellence.

Synthèse globale de l'évaluation

AgroParisTech est une école de très haut niveau et dispose de moyens très importants et d'une position institutionnelle de premier plan. Elle est sur le point de clore une période très difficile liée à son déménagement à Saclay. L'école vient en effet de finaliser son implantation sur le site de Palaiseau, implantation qui a monopolisé beaucoup de ressources et de temps de ses différentes communautés.

L'école est en pleine réforme de son référentiel de compétences, de sa fiche RNCP, et de ses maquettes. Basée sur une approche par compétences, ces maquettes seront mises en place en Septembre 2026 pour la FISE comme pour la FISA. L'école devra poursuivre cette démarche afin que l'ensemble des communautés se l'approprient, ce qui n'est pas encore le cas actuellement.

Le système qualité bien qu'existant, mérite d'être piloté et renforcé par l'école avec un ou plusieurs recrutements qui semblent indispensables.

Des mobilités internationales IN et OUT ne sont pas encore assez développées et le rythme d'alternance de FISA nécessite d'être repensé.

Le recrutement est qualitativement conforme aux objectifs qui lui sont fixés, mais pourrait se heurter à des tendances de fond qui pourraient l'empêcher d'atteindre les objectifs fixés par sa tutelle.

L'école propose des débouchés professionnels remarquablement variés, parfois difficiles à concilier avec un référentiel de diplôme unique.

En recrutement comme en débouchés, le « grand écart » permanent entre objectifs statutaires et réalité des spécialités scientifiques et techniques, vocations et débouchés est parfois difficile à gérer et peut nuire à la visibilité de l'école et à la pilotabilité de son dispositif de formation.

Analyse synthétique globale

Points forts

- Une nouvelle implantation sur le site de Palaiseau qui commence à être effective ;
- Des équipements pédagogiques modernes et de qualité, partagés avec la recherche via les plateformes technologiques ;
- Des laboratoires de recherche nombreux avec des équipes d'enseignants-chercheurs qui présentent une activité de recherche soutenue ;
- Fort écosystème externe pour la démarche qualité de l'école ;
- Boucles de qualité enseignants / élèves ;
- Plusieurs campus en France permettant un ancrage national ;
- La Fondation AgroParisTech comme une forte ressource de l'école ;
- De très forts partenariats avec l'entreprise ;
- Une vraie culture d'innovation et partenariat avec les entreprises ;
- L'internationalisation en augmentation ;
- Différents campus qui offrent une richesse dans les parcours proposés ;
- Position de « tête de file » sur le « marché » des écoles d'agriculture ;
- Vie étudiante dynamique avec de nombreuses associations et clubs ;
- Engagement fort contre les violences et discriminations (VSS) avec des responsables dédiés dans chaque association ;
- Forte intégration inter-promo et entre apprentis ;
- Accessibilité des services d'aide (handicap, santé, logement, administratif et financier) et communication avec les enseignants ;
- Une formation généraliste ouvrant à une palette très diversifiée de métiers, de la production agricole aux métiers de l'environnement en fort développement et aux professions intellectuelles supérieures (recherche, corps de l'Etat...) ;
- Un taux plutôt élevé de poursuites d'études en thèses (15 %) des élèves non apprentis.

Points faibles

- Un taux d'enseignement réalisés par des vacataires socio-économiques trop faible ;
- Des difficultés pour loger les étudiants sur le site de Palaiseau ;
- Changements récents de nouveaux dirigeants ;
- Des habitudes de gestion et des cultures de la qualité sensiblement différentes ;
- Des indicateurs clés de qualité qui ne sont pas identifiés ;
- Culture de l'amélioration continue insuffisamment développée au sein de l'établissement ;
- Mobilités entrantes faibles ;
- Pour la FISA, un rythme d'alternance peu adapté ;
- Une maquette horaire en FISE trop chargée (2240 h de face à face) ;
- Un taux d'encadrement un peu trop faible sur Nancy (21) ;
- Une mobilité internationale via les échanges académiques peu développée ;
- Ouverture sociale et internationale insuffisante ;
- Filière en apprentissage relativement peu développée ;
- Temporairement, caractère encore dissuasif de la situation actuelle du site de Palaiseau (transport, logement – coût et ressources) ;
- Frustration des étudiants éloignés du campus principal de Palaiseau face à l'impossibilité de participer pleinement aux événements suite aux difficultés pour se loger à proximité du campus de Palaiseau ;
- Manque de cours dispensés en anglais pour les étudiants internationaux ;
- Un dispositif « d'accompagnement des projets professionnels » incomplètement mis en œuvre auprès de tous les élèves ;
- Des « CAP » à un rythme annuel un peu faible au regard de la palette des secteurs couverts par l'école ;
- Un taux d'expatriation des diplômés assez faible (7 %) ;
- Un taux de poursuite en thèse des apprentis très faible (3 % contre 15 % des non-apprentis).

Risques

- Une augmentation des effectifs apprenants non contrôlée par rapport aux capacités d'accueil sur Palaiseau ;
- L'intégration des nouveaux dirigeants ;
- Harmonisation de la Démarche Qualité à travers les campus de l'école ;
- Charge de travail trop importante pour un seul responsable qualité ;
- La (nouvelle) marque de l'école souffre d'un déficit de notoriété ;
- Une démarche compétences en pleine restructuration et qui devra être amenée jusqu'au bout ;
- La multiplicité des campus qui compliquent la lisibilité du diplôme ;
- Concurrence croissante d'écoles (de qualité variable) sur le champ écologie et agriculture ;
- Risque partagé par les écoles de l'érosion des vocations « ingénieur » au niveau national ;
- Risque de non-intégration des étudiants internationaux ;
- Un éparpillement des métiers rendant difficile l'identification d'un socle commun de compétences dans le cadre de la fiche RNCP et du référentiel des métiers agricoles ;
- Désaffection d'un nombre croissant d'élèves des secteurs « statutaires » de l'école (agro-agri), venant infirmer l'atteinte des objectifs fixés à l'école par sa tutelle.

Opportunités

- Le nouveau site de Palaiseau qui est un site attractif en devenir ;
- Recrutement prévu d'un responsable d'amélioration continue ;
- Plusieurs points d'ancrage pour augmenter ce réseau et l'agrandir au niveau national ;
- Agrandir le réseau InnLabs ;
- La réforme de la maquette en phase avec les grands enjeux actuels ;
- Développement des filières « sur titres » et international ;
- Développement de l'apprentissage ;
- Développement de la notoriété et des admissions en province en s'appuyant sur les sites locaux ;
- Attractivité croissante du site de Palaiseau (accès, résidences...) ;
- Développement de l'offre de logement à proximité du campus de Palaiseau ;
- Ouverture prochaine du métro à proximité du campus de Palaiseau, améliorant l'accessibilité ;
- Création de liens entre les étudiants de l'école et ceux des écoles à proximité (Palaiseau et Orléans) ;
- Fort développement des métiers de l'environnement au sens large ;
- Attractivité croissante d'une formation d'excellence.

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique

ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie

ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation

IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3

LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2

MCF - Maître de conférences

MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique

MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé

ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

PAST - Professeur associé en service temporaire

PC (classe préparatoire) - Physique et chimie

PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech

PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat

PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français

PME - Petites et moyennes entreprises

PRAG - Professeur agrégé

PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur

PT (classe préparatoire) - Physique et technologie

PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations

RH - Ressources humaines

RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)

SATT - Société d'accélération du transfert de technologies

SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales

SHS - Sciences humaines et sociales

SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie

TC - Tronc commun

TD - Travaux dirigés

TOEFL - Test of English as a Foreign Language

TOEIC - Test of English for International Communication

TOS - Techniciens, ouvriers et de service

TP - Travaux pratiques

TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie

TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement

UFR - Unité de formation et de recherche.

UMR - Unité mixte de recherche

UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience